L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

Bureaux—No. 73 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS,
VENDREDI MATIN, 23 JANVIER.

FEUILLETON.

LA CAPE ET L'EPÉE.

PREMIÈRE PARTIE.

LE COMTE DE MONTESTRUC.

V.—Suite.

Cependant, malgré l'austérité dans laquelle la comtesse de Montestruc enfermait sa vie, malgré le coup de hache qui avait jeté sa jeunesse dans le deuil, des nuages venaient ou le souvenir du passé reprenait. Ce cri qu'elle n'avait pas voulu pousser vers M. de Coligny par un sentiment de dignité, M. de Coligny ne le poussera-t-il pas vers elle dans un élan d'amour? Était ce possible qu'elle fut oublier à ce point qu'elle lui donnât même une pensée? Comme il l'aimait cependant! comme il lui paraît d'être à elle! ces regards! quels regards! et quelle voix! et ce pas lui encore qui le jour même l'avait quittée, lui proposant de chercher avec elle une patrie nouvelle en lointain pays? Il était prêt alors à tous les dévouements.

Quand ces pensées la surprenaient dans ses promenades aux environs de la Teste, Louise sentait soudain une flamme dans son cœur, et seule, lentement, le regard perdu, la poitrine oppressée, elle suivait du vol rellant le modeste castel à la voisine par où chaque jour passaient des voyageurs. Cet humble chemin traversé des campagnes inconnues où marchait même pas l'écho des événements agitaient Paris. Quand sa mère le conduisait à un endroit d'où l'on pouvait apercevoir le long ruban jaune qui mettait en communication avec Arcachon, et par Aiguillon, Bordeaux avec Toulouse et Bordeaux, elle s'assoyait sur une borne et ses yeux avides suivaient les deux points de l'horizon, d'où le soleil se lève et où il se couche. Quand un nuage de poussière roulait au loin sur la route, son cœur battait, se soulevait à demi et cherchait à reconnaître la forme du cavalier qui passait avec ce tourbillon. Ce n'était jamais l'ami de Coligny et elle retombait affaissée sur sa pierre.

Jours et les semaines, les mois et les ans s'écoulaient. Mme de Montestruc vivait seule. Un moment arriva où elle ne sortit plus; elle négligea le cheval qu'elle avait promené et posa la pierre du renoncement définitif.

Il avait bien, se dit-elle, que l'oubli s'ensuivît.

Il oublia, entre elle et Dieu, il n'y a pas que son fils.

Les premières années s'écoulèrent dans une tranquillité profonde. Les événements passaient autour de la Teste sans soulever aucun bruit. Hugues grandissait et se fortifiait. Il conservait un souvenir de ce qu'il avait vu dans son enfance lui ayant dit que, pour des raisons qu'il connaîtrait un jour il n'en devait pas parler, l'enfant se taisait. Il avait les turbulences de son âge, mais le caractère quoique chose de la tristesse qui provenait de sa jeunesse passée en excursions et en courses, en promenades et en petits travaux corporels qui développaient ses forces. Souvent il suivait les gens qui allaient aux champs et à manier comme la faucille des mois moissons ou la cognée du bûcheron. Un soir surtout le jeune homme se trouvait dans la chaumière ouvrant insolent. Il rougit à sa vue et laissa tomber l'arquebuse.

Continue, lui dit la comtesse qui la trouve de dérouté.

Deux fois par semaine, un non profit, avait pris la veuve et l'orphelin en affection, venait à la Teste et étaient heures, qui s'appliquait de bon cœur, histoire, la géographie, les belles-lettres, et quelques bribes de sciences. Il était avant en outre le goût de la mécanique que le tient souillé et qui lui faisait les outils, enfermé dans une chambre basse, près de sa mère, en faite d'un atelier. Ils oubliait pendant des heures, et le maître lui parlait quelquefois des voyages où la vie d'un homme se passionnait pour les lointaines expéditions et les hauts faits dont il était le serviteur et le soldat. Ces récits qui aimait le plus, étaient ceux où il voyait que lui dominait Agrippa. Il ne comprenait pas à son départ que dé-Bertaillat proprement.

Il ne vous manque que la force et l'étude, monseur le comte, disait le jeune soldat tout fier de son épée.

Et la vieille, répondait Hugues en levant la sieur qui lui coupait du [illegible]

Quand ces Hugues était l'ami, on aurait dite le chef de tous les enfants de la [illegible]. Il en venait le dimanche de deux [illegible] à la ronde pour s'enquérir sous ses ordres. Il passait de [illegible] dans les prairies voisines de la Teste, employait ses hommes à [illegible] fortins où des camps retranchés [illegible] de palissades, tours et [illegible] deux bandes, il combattait le [illegible] d'une à un camarade qui [illegible] preuve d'intelligence, se réservait le commandement de l'autre, et on se [illegible] des cracher batailles qui n'avaient pas des guêtres dont la comtesse [illegible] le nom. A cette époque la [illegible] la frondure, la fronde ou la bise [illegible] déjà plus de prise sur sa robustesse [illegible]

Les jeux avait pris ses premières leçons [illegible] aux dépens des enfants qui [illegible] d'abord et des guillaumes il [illegible] aux pacages et qu'il montait à [illegible] Point de course effrénée qui pût [illegible] point d'obstacle qui l'arrêtât. [illegible] du jour, le lendemain il recommençait.

Agrippa, qui ne songeait qu'aux moyens [illegible] jeune maître eût dans [illegible] de l'escrime, avait eu une [illegible] pour développer ses dispositions naturelles et lui permettre de lutter avec les plus habiles.

Le soldat, touché de cette compassion qui [illegible] à la lune pour avoir porté [illegible] et qui passait devant la Teste [illegible] à [illegible] et recevait [illegible] de passer une [illegible] dans la suite d'amos et, le [illegible] d'y donner une bonne leçon [illegible]

Agrippa, qui s'y connaissait, [illegible] la leçon avait été excellente, [illegible] une pièce blanche au repas. Le [illegible] partait content et promettait [illegible]

Le manquait pas de coureurs d'aventures et de dévoriens en ce temps-là, et [illegible] jeune enfant. Hugues avait eu [illegible] à des Espagnols, à des Italiens, à des Flamands. A des Poitevins qui l'avaient limitaires avec les jeux des diverses nations. Des officiers de fortune, bien du date le métier le commencaient.

Il arrivait quelquefois aussi qu'on se [illegible] mal des exploits amoureux par le [illegible]. Des objets disparaissaient qu'on retrouvait plus. Hugues se gardait bien [illegible] ses prodigues. Bien plus, [illegible] caractère [illegible] de la comtesse [illegible] rencontre, lui fit mille politesses, et comme d'habitude, lui offrit un bon repas en retour d'une bonne leçon. L'homme, qui avait vu une broche appétissante tournant devant le feu et sur la table de la cuisine deux broc de vin, passa ses mains sur ses moustaches et accepta.

—Et comme il se fait tard et qu'il ne fait pas bon de voyager la nuit, reprit Agrippa, vous voudrez bien, la leçon finie, nous faire l'honneur de coucher ici, ce qui nous permettra demain matin de vous offrir le coup de l'étrier flanqué d'un morceau de viande froide.

—Je veux bien, dit le pandour.

—Où diable Agrippa veut-il en venir? se disait Hugues.

La leçon fut reçue et donnée gaillardement; après quoi le professeur, l'élève et l'écuyer s'assirent autour d'une table où fumait un dindonneau de belle taille qu'accompagnait un jambon respectable, deux creches arrondissaient leur ventre à portée de la main du soldat qui, du premier coup, but une large rasade.

—C'est pour chasser le mauvais air, dit-il.

Puis faisant claquer sa langue contre son palais:

—Voilà un petit vin qui n'est pas méchant, reprit-il.

Après le souper, arrosé de franches lampées de petit vin rouge et de petit vin blanc, Agrippa regarda partout d'un air de mystère, et les coudes sur la table:

—Vous m'avez l'air d'un brave à trois poils, l'ami, et d'un bon homme, j'ai idée qu'on peut se fier à vous, dit-il.

—Je m'en vante!

—Il faut donc que je vous fasse une confidence et que je vous prie en même temps de me rendre service.

Il alla vers la porte et, l'ayant fermée, revint à sa place.

—Je vais tout à l'heure vous faire voir la chambre que j'ai fait préparer à votre intention, j'espère que vous en serez content.

—Oh! pourvu qu'il y ait un bon lit, du bois au feu, et sur le coin d'une table un flacon plein avec un ou de gigot à rouger en cas de réveil, j'y serai fort bien; j'aime la nuit à grignoter quand je ne dors pas.

—Les ordres sont donnés——J'arrive à présent à la confidence.

Hugues, le menton dans la paume de sa main, écoutait de toutes oreilles.

—Cette chambre que je vous destine est ici près—nous trons la soir (cet à l'heure et nous assurer que rien n'y manque—cette chambre, dis-je, donne dans un passage qui communique avec une tour que vous avez dû apercevoir en arrivant.

—Oui, ce me semble, une tour carrée, dit le reître en se versant un verre qu'il vida d'un trait.

—C'est cela. Eh bien! c'est dans cette tour que j'ai enfermé mes économies.

—Hein! fit le soldat.

—Oui! Hélas! deux sacs les contiennent, dont pauvres petite sous! Les temps sont si durs! Je les ai serrés dans un coffre de chêne.

—Au fond de cette tour?

—Ne parlez pas si haut! Il y a tant de gens disposés à faire un mauvais coup!

—Écrites!

(A continuer.)

VAPEURS.

Le Lac.

ARRANGEMENT D'HIVER.

Navigation de la Ligne des Etats-Unis entre Mobile et la Nlle-Orléans.

Mobile, Lewisburg, Washinsville et Covington.

Le fort steamer du marchant et à mase premier

CAMELIA,

Capitaine Hanover,

partira pour les ancrées prises LUNDI et le [illegible] à partir du convoi de 10 heures du matin. Le MARDI à partir du convoi de 4 heures (après-midi); le CAMELIA, à l'arrivée du convoi de 4 heures de l'après-midi.

Le MARDI et le JEUDI à 10 heures jusqu'à Lake Landing, sur la rivière Tchaloucla, pour correspondre à Kelmer; il quittera Lake Landing le lendemain de vendredi, à 8 heures du matin; Mardi sur-le tous les LUNDIS et JEUDIS matin.

Il ne sera pas [illegible] pas reçu de fret après le départ du convoi précédent celui à l'arrivée du convoi qui le doit suivre.

Le steamer ne se régulier à même de mauvaises [illegible] de basses eaux.

Le reste de la mauvaise état du wharf de Lewisburg, le Camelia ne s'y arrêtera que quand il y a de la place qu'il est prévu de le faire.

J. M. SORIA, Agent.

Aux Nouvelles Ligne de l'Union.

Vicksburg.

Départ régulier tous les SAMEDIS, à 5 heures P. M.

NATCHEZ,

E. P. Louisiana, capitaine,

J. F. Mace, commis.

Le bateau de première classe fera le service régulier de la Nouvelle-Orléans à Vicksburg et Red Jonction avec les bateaux de la rivière Yazoo, Tallahatchie et Sunflower, ainsi que la ligne Anchor qui [illegible] vapeurs réguliers de Memphis, Caire et [illegible]

Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à

JNO. FANNON, 57 Commune et

HULL & CARLIN, 4 Tchoupitoulas.

[illegible]

Bateau Régulier de Grand Ecore.

Départ tous les VENDREDIS, à 5 heures P. M.

Pour grand Ecore, Montgomery, Pembouchure de la Cèvre aux l'anes, Alexandrie, débarcadères Newman et Barbin et tous les débarcadères intermédiaires de la Rivière Rouge. Le bateau à vapeur, d'un très faible tirant d'eau.

SEMINOLE,

capitaine S. C. Mitchell, commis Fos. C. Robbins.

Partira aussi qu'il est dit ci-dessus, pendant toute la saison des basses eaux. Le "Pilote" sera remplacé par un bateau plus gros lorsque l'état de la rivière le permettra.

Pour fret ou passage, s'adresser à

LORD & MCPEAKE, Agents.

[illegible] No. 46 de la rue du Camp.

Peoples New Orleans and Grand Ecore Packet Company.

Départ, mardi, 26 janvier à 5 P. M.

POUR grand Ecore, Montgomery, l'embouchure de la rivière aux l'anes, Cotile, Alexandrie, Natchitoches, Barbin, et tous les débarcadères de la Rivière Rouge, le bon bateau à vapeur

BRADISH JOHNSON,

JOHN HEIKN, capt.

Fr. Berk et J. O. Jonson, commis.

Partira comme il est dit ci-dessus.

Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à

LORD & MCPEAKE, 46 Camp,

N. L. BONGUE, 30 janv.

Nouvelle-Orléans et Grand-Ecore Packet.

Jour de départ, tous les samedis, à 5 P. M.

Pour Fort de Russey, Barbin, Normandie, Alexandrie, la Rivière aux l'anes, Montgomery, Grand Ecore avec tous les débarcadères intermédiaires, le bateau à vapeur

NOUVEAU MARTABLE

LINNOT, capitaine; DAN. HAMILTON, commis.

Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à

N. M. CARTER, 33 rue de Camp,

HULL & CARLIN, 4 rue Tchoupitoulas,

BRITTON & KEPLER, 105 rue Commune,

ADAMS & WORK, 9 Commercial Place.

24 déc—1 an

OPELOUSAS

Départ régulier tous les Mercredis à 5 h.

Pour Washington, Opelousas, Port Barré, Simmsport, Churchville et tous les débarcadères sur les bayous et du Bayou Courtableau.

BERTHA,

W. Burton, capitaine

J. H. Schmidt, commis.

Continuant laissera la Nlle-Orléans comme il est dit ci-dessus pour le fret et des passagers pour tous les atterrages du Bayou des Glaises, étant en jonction avec le bateau A. Minnie de Simmsport.

Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à

BRITTON & KEPLER,

No 105 de la rue de la Commune.

Janvier, 6m.

POUR OPELOUSAS.

Départ, Mardi, 26 janvier à 5 h. P. M

Pour Washington, Port Barré, Simmsport, Churchville et tous les débarcadères de la rivière.

PLETA,

C. C. Pickel, capitaine.

T. H. Mc Keel et S. Dennes, commis.

Il procède du fret et des passagers pour tous les débarcadères du bayou des Glaises, Courtableau et du bayou Cocodrie.

Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à

HULL & CARLIN, No 4 de la rue Tchoupitoulas.

HULL & CARLIN, 4 Tchoupitoulas.

Attakapas et Atchafalaya.

Départ, LA BURRIDE, 27 janvier, à 5 heures P. M.

Pour Simmsport, Churchville et tous les débarcadères intermédiaires de la rivière Atchafalaya et du Bayou Chêne, pour Patterson, Centreville, Franklin (Charenton, Jeanerette, la Nlle Iberie, Fausse Pointe, St. Martinville et tous les débarcadères du Bayou Teche. Le bateau à vapeur d'un faible tirant d'eau

JIPA,

capt. J. P. FORDAY; commis, A. MEYNIER.

Partira aussi qu'il est dit ci-dessus. Pour fret ou passage s'adresser à bord ou à

HULL & CARLIN,

No 4 rue Tchoupitoulas.

Paquebot de la Nlle-Orléans, de la Côte, de Baton Rouge et du débarcadère de Wall.

DEPART tous les LUNDIS, à 5 heures P. M. et tous les VENDREDIS, à 10 heures A. M., à date de VENDREDI, 23 octobre. Le bateau à vapeur

B. L. HODGES,

Capitaine P. Mc Elroy—Commis, F. Bergeron et J. A. Courtois.

Retour—tous les DIMANCHES et MERCREDIS soir.

Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à

E. O. MELANÇON, No 30 de la rue Conti.

20oct—

Paquebot de la Nlle-Orléans, de la côte et de Lafourche et Plaquemines.

Départ tous les MERCREDIS, à 10 heures du matin, et tous les SAMEDIS, à 5 heures du soir—

Le bateau à vapeur

ST-JOHN,

Capitaine ALLEN JUMEL,

Cha Rinsli, commis.

qui descend le fleuve, de jour, tous les lundis et tous les vendredis. Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à

E. O. MELANÇON,

No 30 de la rue Conti.

Paquebot de la Côte et de Lafourche, jusqu'à Thibodeauville

Très fort et sécurisé. Pour la côte et Lafourche. Le bateau à vapeur

HENRY TETE,

Capitaine J. F. Adams,

Commis P. A. Charles.

Départ de la Nouvelle-Orléans, tous les MERCREDIS matin à 8 heures et tous les SAMEDIS soir à 5 heures.

Retour: il partira de Donaldsonville les LUNDI et VENDREDI matin, il descendra la côte le jour.

Le bateau à vapeur

LIZZIE HOPKINS,

Capt. N. Z. Dupuis; commis, M. H. Landry.

Part, de la Nouvelle-Orléans, le LUNDI, à 5 heures P. M. le VENDREDI à 10 heures A. M., à date du 11 novembre. Retour: il partira de Donaldsonville le MERCREDI, à midi, et le DIMANCHE matin.

Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à

E. RIVET,

No 32 rue Conti.

Pour la Côte au-dessus de la ville.

La Nouvelle-Orléans, la côte et le débarcadère du Couvent—Trois départs par semaine. — Le bateau à vapeur

MARY ISM,

Capitaine J. A. Rhis; commis J. L. Boyd.

Partira de la Nouvelle-Orléans, tous les MARDIS, JEUDIS et SAMEDIS à 8 heures du matin. Il sera de retour les MERCREDIS, VENDREDIS et DIMANCHES pendant le jour.

Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à

W. COMAUX, 30 rue Conti.

12jan—1m

Pour la Côte au-dessus de la ville.

Départ tous les MERCREDIS et SAMEDIS à 4 heures de soir.

Pour se forts, la station de la Quarantaine Pierre, toutes les habitations et tous les débarcadères, le bateau à vapeur

ST. MARY,

[illegible] capitaine Fred Fredin, [illegible] Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à [illegible]

VAPEURS

COMPAGNIE GENERALE

TRANSATLANTIQUE.

SEULES LIGNES DIRECTES POUR LA FRANCE.

PAQUEBOTS-POSTE FRANÇAIS.

LIGNE POSTALE

DE NEW-YORK AU HAVRE.

[illegible]

FRANCE, Trudelle, samedi, 10 janvier.

VILLE-DE-PARIS, Lochmann, samedi, 6 février.

PEREIRE, Donel, samedi, 20 février.

PRIX DU PASSAGE [illegible]

Pour fret ou passage, s'adresser à

A. MAGENDIE,

Agent, 35, Broadway, New-York.

J. SEGRAND, Agent,

[illegible] Place Cours, Lafitte N. O.

LIGNE DE

STEAMERS DU HAVRE

— ET DE LA —

NOUVELLE-ORLÉANS.

Les steamers suivants, qui sont de première classe et voyagent sous pavillon espagnol seront expédiés de la Nouvelle-Orléans pour le Havre, directement.

ESPARTERO, CASTELLAR,
PELAYO, CORTES,
RIVERA, COLON,
QUEVEDO, (Faisant en conservation.)

Ils passent la barre en tout temps, sans retard. Pour très ou passage (excellents aménagements, bonne table, y compris le vin.)

S'adresser à

F. INGATE, agent,

No 14 de la rue de l'UNION,

Nouvelle-Orléans.

26 nill—1an

STEAMERS—LIVERPOOL

LIGNE DE TAT.

STATE OF LOUISIANA, [illegible] tonneaux, Lieut. Johnson, R. N. R.

STATE OF MINNESOTA, [illegible] tonneaux, Lieut George Hamlin, R. N. R.

STATE OF ALABAMA, [illegible] tonneaux, capt. D. Flint.

STATE OF VIRGINIA, [illegible] tonneaux, capt. Modde

STATE OF PENNSYLVANIA, [illegible] tonneaux, capt. Knight

STATE OF GEORGIA, [illegible] tonneaux, capt. I. Cooper.

STATE OF NEVADA, [illegible] tonneaux, cap. Brown.

STATE OF FLORIDA, [illegible] " capt. Keller,

STATE OF INDIA, [illegible] " capt. Keller,

La compagnie émet des traites payables sur demande, et qui peuvent servir dans toutes les parties de la Grande Bretagne, de l'Irlande et de l'Europe.

Elle vend des billets de retour (bons pour douze mois) et des billets pour toutes les parties de la Grande Bretagne, de l'Irlande et de l'Europe.

Des billets d'immigrants (payés d'avance) pour les personnes qui désirent faire venir leurs amis ici.

De la Nouvelle-Orléans à Liverpool directement.

Le steamer

STATE OF LOUISIANA

partira de son quai, poteau [illegible], Troisième district, vis-à-vis du Liverpool Boiled Warehouse, le — 1875.

S'adresser à

A. K. MILLER & CO., Agents,

Au No 6 de la rue Carondelet, Nlle-Orléans.

janvier—1 an

BREME.

Compagnie de Vapeurs du Lloyd de l'Allemagne du Nord,

Faisant le service entre BREME et la NOUVELLE-ORLÉANS, avec escale au Havre, à Southampton et la Havane.

Les vapeurs de la Compagnie du LLOYD DE L'ALLEMAGNE DU NORD partiront comme ci-dessous—

Départ:

	DE BREME.	DE LA NLLE-ORLÉANS.
Hannover	12 janv.	14 fév.
Werra (nouv.)	9 fév.	14 mars
Mosle	9 mars.	11 avril.
Hannover	6 avril.	9 mai
Frankfort	27 avril.	30 mai

Les autres jours de départ seront annoncés plus tard.

En partant de Brême, ces steamers touchent au Havre et à la Havane; et dans le voyage de retour, ils touchent à la Havane et à Southampton, pour embarquer et débarquer les passagers et le fret.

PRIX DU PASSAGE

De Brême, Southampton ou le Havre—à la Havane et à la Nouvelle-Orléans.

Chambres..... $[illegible] or.

Entrepont..... [illegible]

De la Nouvelle-Orléans à la Havane:

Chambres..... $[illegible] or.

Entrepont..... [illegible]

Des billets de passage de Brême, Southampton ou le Havre, pour la Nouvelle-Orléans, sont délivrés par les soussignés.

Pour plus de détails, s'adresser à

ED. F. STOCKMEYER & CO., Agents,

Au No 6 de la rue de l'Union.

Pour New York directement.

Ligne des steamers Cromwell entre New-York et la Nouvelle-Orléans.

CETTE LIGNE SE COMPOSE

Des steamers suivants

KNICKERBOCKER,
NEW ORLEANS,
HUDSON,
CONGRESS.

Le steamer

CORTES,

Freeman, commandant

Partira de son wharf, au pied de la rue Toulouse

SAMEDI, 30 janvier, à 5 h. M. M.

Passage..... $50.

Cette ligne prend fret et donne des connaissements pour LIVERPOOL, BREME et le HAVRE.

Pour fret ou passage, s'adresser à

ALFRED MOULTON,

Rue Carondelet, No 42

mai—1an

POUR VERA CRUZ.

Tampico, Tuxpan, Campeche, Progreso, La Havane et New-York.

LIGNE de steamers de la malle, de New York, de la Havane et du Mexique.

La ligne est composée des steamers

CITY OF MEXICO.....Capt. W. R. Sherwood,

CITY OF MERIDA.....Capt. L. F. Timmerman,

CITY OF HAVANA.....Capt. T. J. Phillips

Le steamer

CITY OF HAVANA,

Commandant F. S. Phillips,

partira de son quai, au pied de la rue Calliope, (ex District), le SAMEDI, 30 janvier, à 4 heures du matin.

Passage pour Vera Cruz..... $60. en or.

F. ALEXANDER & SONS,

32 Broadway, New York,

Pour fret ou passage, s'adresser à

J. M. WITHERSPOON, Agent,

Au No 66 de la rue Carondelet.

Le steamer CITY OF MERIDA partira le 20 Février.

12 nov—1 an.

Philadelphie via la Havane.

PHILADELPHIA AND SOUTHERN Mail Steamship Company.

POUR PHILADELPHIE via la HAVANE.

Transportant la malle des Etats-Unis.

JUNIATA, comm. J. W. Catherine, 1200 tonneaux
YAZOO, " L. D. Barrett....1400 tonneaux
TONAWANDA, " C. C. Willmark. 814 tonneaux
C. W. LORD, " Colton. 1800 tonneaux

Départ, JEUDI, 28 janvier, à 5 heures P. M.

Le beau steamer de 1ère classe,

JUNIATA,

Commandant, J. W. Catherine,

Partira de son quai, au pied de la Place Jackson, ainsi qu'il est dit ci-dessus.

Passage pour la Havane (monnaie des E. U.)..$35

Passage pour Philadelphie..... 50

Billet dessus à New-York pour tout le voyage.. 50

Pour fret ou passage, s'adresser à

EDWARD A. YORKE, Agent,

au coin des rues Carondelet et Gravier

4 nov—1 an.

BILAN

DE LA

BANQUE NATIONALE DE LA NLLE-ORLÉANS.

A la clôture des affaires du 4 octobre 1874.

RESSOURCES

Prêts et escomptes	383,796 93
Tire en sus	1,427 00
Bons des E. U. pour garantir la circulation	250,000 00
Autres actions, bons et hypothèques	2,000 00
Dû par des agents de rachat et de réserve	3,277 00
Dû par d'autres banques nationales	4,286 51
Dû par des banques et des banquiers d'Etat	641 07
Propriétés foncières, mobilier et installations	10,000 00
Dépenses courantes et taxes payées	6,145 18
Primes payées sur bons des E. U.	24,000 00
Chèques et autres items en comptant	280 40
Echanges pour le Clearing-House	28,024 51
Billets d'autres banques nationales	10,377 00
Petite monnaie y compris les nickels	945 00
Espèces	944 12
Billets Legal Tender	79,000 00
Cinq pour cent, fonds de rachats	9,000 00
Total	$814,522 01

PASSIF

Capital payé	$300,000 0
Surplus	1,000
Autres profits non partagés	72,222 64
Billets de la Banque nationale en circulation	225,000 00
Dépôts individuels	209,797 97
Certificats de dépôts payables sur demande	2,000 00
Certificats de dépôts à terme (time)	2,000 00
Dû à d'autres banques nationales	302 37
Dû à des banques et à des banquiers d'Etat	2,700 00
Total	$814,522 01

[illegible]

CHEMINS DE FER.

THE MOBILE LINE.

On and after November 16, 1874.

Trains leave Canal street as follows:

MEXICO AND MAIL DAILY, at 12 p. m.

ARRIVE:

Express and Mail daily, at 3 p. m.

Through tickets to Mobile, Montgomery, Atlanta, Augusta, Savannah, Charleston, Wilmington, Richmond, Washington, Baltimore, Philadelphia, New York, Boston, Cincinnati, Louisville, Chicago and Cincinnati without change.

Close connections made in Union Depot, opposite City Hotel.

R. F. SEUTE,

General Passenger Agent.

C. H. ALLEN,

General Superintendent. 16 janv

LIGNE DE MOBILE.

A partir du

16 Novembre 1874,

Les trains partiront du dépôt, au pied de la rue du Canal comme suit:

EXPRESS ET MALLE, TOUS LES JOURS, à 12 heures de midi.

Express du soir, tous les jours, à 11 heures p. m.

Les trains arriveront à la Nouvelle-Orléans:

Express du jour, tous les jours, à 3 heures p. m.

Express du soir, tous les jours, à 11 heures a. m.

C'est le seul qui ait des CHAIS PULLMAN Depuis la Nouvelle-Orléans, Mobile et Cherbourg, Bayou, sans Camp et Gonzales, vis-à-vis le City Hotel.

R. F. SEUTE,

Agent-Général pour les passages.

C. H. ALLEN,

Surintendant-Général. 16 janv

Grand chemin de fer de la Nlle-Orléans, Mobile et Chattanooga.

Les trains partiront et arriveront comme suit: (Du dépôt, au pied de la rue des Collèges.)

A partir du 15 décembre

DEPARTS.	ARRIVEES.
Express.....10 a. M.	Express.....11.30 P. M.
Mail.....4.30 P. M.	Mail.....11.15 A. M.

CHAISES DORTOIRS PULLMAN JUSQU'A ST. LOUIS, CHICAGO ET LOUISVILLE.

Un seul changement de chars derrière jusqu'aux villes ci-dessus.

Pour billets et renseignements au No. 32 de la rue du Camp, coin Gravier.

A. D. SHELDON, Agent,

R. D. FRONT, Directeur-Général. 15 janv

New Orleans St. Louis & Chicago R.R.Co. (Great Jackson Route.)

(From College street Depot.)

From December 20—1874

DEPART:	ARRIVE.
Express.....10a. M.	Express.....11.30 P. M.
Mail.....4.30P. M.	Mail.....11.15A. M.

PULLMAN PALACE SLEEPING CARS THROUGH TO ST. LOUIS, CHICAGO, AND LOUISVILLE.

Only one change of sleeping cars in Eastern cities.

Tickets for sale and information given at 120 Camp street, corner Common.

A. D. SHELDON, Agent.

R. D. FRONT, General Manager. janv1 1875

Chemin de Fer Pontchartrain.

L'extrémité du chemin, en ville, est établie à l'"ancien dépôt", rue des Champs-Elysées, près la Levee.

Excursion: Les aller et retour, le même jour.....25 cents. Pour les enfants au-dessous de 12 ans.....[illegible]

Pour la station de Gentilly—15 cents pour aller et autant pour le retour.

Départs de la ville.		Départs du Lac.	
8 heures A. M.		7 heures A. M.	
9 " "		8½ " "	
10 " "		11½ " "	
Midi		2 " P. M.	
2 " P. M.		3½ " "	
4 " "		5 " "	
6 " "		6½ " "	

Les dimanches un train partira toutes les heures, de 7 heures de l'après-midi.

Les passagers qui désirent s'arrêter Gentilly doivent en prévenir le conducteur avant le départ du train.

C. H. ALLEN,

Surintendant-général.

GRAND CHEMIN DE FER

DE LA

Louisiane et du Texas, de Morgan.

Route de la malle des Etats-Unis entre la Nouvelle-Orléans, la Louisiane occidentale et le Texas.

LE FERRY partira du pied de la rue Ste-Anne, [illegible] les lundis, à SEPT HEURES A. M. et se rellera au CONVOI DES PASSAGERS qui part d'Algier à 8 heures A. M.

Le train partira des postes de transbordement de Lafourche, entre Lafayette et Lockport, sera transporté aux bacs de Lockport à vapeur pourvus à cette fin.

Les taxes du fret, pour les points sur l'Atchafalaya et le Teche, au-delà de Brashear, seront pour le moment, les mêmes que celles payées sur marchandises expédiées pour ces points par Morgan's Louisiana and Texas Railroad and Steamship Company.

Les taxes du fret, pour les points situés à une distance de Brashear, seront payées au pied de la rue Ste-Anne, à l'ordre du chemin de fer, sur les bons de fret délivrés par les agents de fret à Brashear.

Les taxes du fret pour les points situés à une distance de Brashear, seront payées au pied de la rue Ste-Anne, à l'ordre du chemin de fer.

Les taxes du fret pour les points situés à une distance de Brashear, le fret sera payé à destination